



**5.11 - Zonage  
Daignac**

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 23/09/2021  
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 12/02/2025  
Dossier soumis à Enquête publique du 29/09/2025 au 07/11/2025  
PLUI approuvé par D.C.C. du 26/02/2026

**Légende du PLUI**

**Zonage du PLUI**

- UC
- UD
- UE
- 2AU habitat
- A
- AD
- N
- Np

**Prescriptions**

- Sujet identifié en Espace Bâti Classé
- Protection ponctuelle au titre de l'article L151-19 - patrimoine bâti
- Protection ponctuelle au titre de l'article L151-19 - petit patrimoine
- ▲ Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'habitat
- ▲ Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - accueillant une clientèle
- Emplacement réservé (désignation et bénéficiaire en annexe)
- Protection linéaire au titre de l'article L151-19 - voie ou alignement d'arbres
- Emplacement réservé (désignation et bénéficiaire en annexe)
- Espace bâti classé
- Protection surfacique au titre de l'article L151-19 - patrimoine bâti

**Autres**

- PPRMI
- Construction récente ou en cours

Conception: Interpolis / Her / Natagis / ESE / ZWA / C/Rekad / R/Rebe-Associés/Assovis  
Sources: Origine: DGRF Copropriété D'Etat de l'Etat révisé © 2023

